



SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°71-2022-165

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2022

Sommaire

Direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire /

71-2022-09-01-00026 - Décision de délégation de signature de la Trésorerie
Mâcon Hôpitaux (4 pages)

Page 3

Direction départementale des finances
publiques de Saône-et-Loire

71-2022-09-01-00026

**Direction départementale
des Finances publiques de Saône et Loire**

Mâcon, le 1^{er} septembre 2022

Trésorerie de Mâcon hôpitaux
24 BD Herni Dunant CS60225
71025 MACON cedex
Délégations de signatures

DECISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Philippe REVERSEAU, chef de service comptable, comptable de la Trésorerie Mâcon Hôpitaux

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique publié le 10 novembre 2012 au Journal Officiel et notamment son article 16,

Décide de donner délégation aux agents dans les conditions définies ci-après.

I – Délégation permanente et générale aux adjoints

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, tous actes d'administration et de gestion du service à :

- **Mme Elodie FRICOT, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, Adjointe**
- **Mme Françoise ALUZE, Inspectrice des Finances Publiques, Chef de secteurs**
- **Mme Amandine d'AUBIGNY, Inspectrice des Finances Publiques, Chef de secteurs**

à charge pour elles d'en rendre compte au chef de service

II – Banque de France et comptes DFT

Ces délégations de signature font l'objet d'une procédure à part sur des formulaires spécifiques.

Outre Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY, qui sont titulaires d'une délégation générale,
Mme Fabienne LECHEVIN, Mme Laure WNEK, Mme Raëlle Ly et **Mr Guillaume PETILLOT** reçoivent délégation de signature, *en l'absence du comptable, de Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY.*

III – Délégations particulières pour les autres agents du poste

1) Arrêtés journaliers de comptabilité

Outre les 2 adjoints qui sont titulaires d'une délégation générale, Mme LECHEVIN Fabienne, Mme Laure WNEK, Mme Raëlle LY et Mr Guillaume PETILLOT reçoivent délégation de signature, **en l'absence du comptable et de Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY** étant précisé que l'agent qui a procédé à l'arrêté comptable DDR3 du jour ne peut exercer sa délégation sur cet arrêté.

2) Actes de poursuites (commandements, mises en demeure, SATD, oppositions administratives) rappels/relances desdits actes et mainlevées

Outre Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY, qui sont titulaires d'une délégation générale,

Mme GALATEAU Nelly, Mme Anaïs FERREIRA-GOMES et Mr Guillaume PETILLOT reçoivent délégation de signature à charge pour eux d'en rendre compte au comptable ou aux adjoints affectés à la trésorerie de Mâcon Hôpitaux qui pourront en référer à Mme FRICOT ou à moi-même, chaque fois qu'ils l'estimeront nécessaire.

Nonobstant ces délégations, leurs titulaires apprécient l'opportunité de soumettre à ma signature ou à celle de Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY.

La présente procuration est limitée aux actes énoncés dans le titre; en conséquence les états de saisie vente, les états de vente, les inscriptions hypothécaires, les courriers en intervention dans le cadre des saisies des rémunérations, les mises en demeure des tiers défaillants ainsi que les déclarations de créances dans les procédures de RJ/LJ/PRP en sont exclusivement du ressort de Mme FRICOT.

3) Mises en demeure suite à chèques ou prélèvements impayés

Outre Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY, qui sont titulaires d'une délégation générale,

Mme Fabienne LECHEVIN, Mme Laure WNEK, Mme Raëlle LY et Mr Guillaume PETILLOT reçoivent délégation de signature à charge pour eux d'en rendre compte au comptable ou aux adjoints.

4) Délais

Délais portant sur un montant inférieur ou égal à 1 000 € et d'une durée maximale de 6 mois : Mme GALATEAU Nelly, Mme Anaïs FERREIRA-GOMES et Mr Guillaume PETILLOT reçoivent délégation de signature à charge pour eux d'en rendre compte au comptable ou aux adjoints affectés à la trésorerie de Mâcon Hôpitaux qui pourront en référer à Mme FRICOT ou à moi-même, chaque fois qu'ils l'estimeront nécessaire. Ils reçoivent la délégation nécessaire dans le cadre de la procuration spéciale du 01/09/2022 dont copie ci-jointe.

Les autres délais sont instruits selon les prescriptions de la procuration précitée.

4) Suspensions (« Rejets ») de mandats

Outre Mme FRICOT, Mme ALUZE et Mme d'AUBIGNY, qui sont titulaires d'une délégation générale, Mme MESTRE Anne Sophie, Mme Claire JOLIVET Corinne, Mme Stéphanie BENONNIER et Mme Claude DESSEIGNE reçoivent délégation de signature à charge pour eux d'en rendre compte au comptable ou aux adjoints.

4) Demandes de renseignements et de pièces justificatives de dépenses/de recettes/ou production de documents budgétaires et comptables :

Tout agent travaillant dans la cellule concernée.

5) Demandes de renseignements sur débiteurs / Lettres de rappel manuscrites

Tout agent travaillant dans la cellule concernée.

6) Bordereaux d'envoi de documents (Listings , photocopies de documents comptables et divers documents) à la Direction Départementale et aux services administratifs des collectivités gérées par la Trésorerie Mâcon Hôpitaux

Tout agent travaillant dans la cellule concernée.

IV - Cadre des présentes délégations

Chaque délégataire se doit de rendre compte de l'usage de ses délégations.

Les présentes délégations sont modifiables dans les mêmes formes.

Mâcon le 01/09/2022
Le Chef de Service Comptable



P. REVERSEAU

Copie à : -l'ensemble des agents du poste (forme dématérialisée)
- Mr. le Directeur Départemental des Finances Publiques de Saône-et-Loire

Spécimens des signatures et paraphes

<p>PHILIPPE REVERSEAU</p> 	<p>ÉLODIE FRICOT</p> 	<p>FRANÇOISE ALUZE</p> 
<p>AMANDINE D'AUBIGNY</p> 	<p>NELLY GALATEAU</p> 	<p>ANAÏS FERREIRA - GOMES</p> 
<p>GUILLAUME PETILLOT</p> 	<p>STÉPHANIE BENONNIER</p> 	<p>ANNE-SOPHIE MESTRE</p> 
<p>CLAIRE JOLIVET</p> 	<p>CLAUDE DESSEIGNE</p> 	<p>VALÉRIE NECTOUX</p> 
<p>ANNICK GUYON</p> 	<p>INGRID LAMBOROT-BESSE</p> 	<p>LAURE WNEK</p> 
<p>RAELLE LY</p> 	<p>FABIENNE LECHEVIN</p> 	